

LA MENSUALISATION

Le règlement de vos mensualités est directement prélevé sur votre compte bancaire de mars à décembre. Lors de votre demande de mensualisation, nous établissons un contrat de mensualisation et vous donnons votre premier échéancier.

Une fois par an, une facture de solde est établie sur laquelle les prélèvements effectivement perçus sont automatiquement déduits. La date de prélèvement du solde est indiquée sur la facture. Un nouvel échéancier valant reconduction du contrat de mensualisation vous est adressé. Le montant des prélèvements est réajusté automatiquement en fonction de votre consommation.

LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE SEMESTRIEL

Tous les 6 mois, le règlement de vos factures est directement prélevé sur votre compte bancaire.

Vous recevrez vos factures au minimum 15 jours avant leur prélèvement.

Cela vous permet ainsi de vous assurer que votre compte est bien approvisionné.

Si vous optez pour l'un de ces 2 modes de paiement, retournez-nous le formulaire, complété et signé. Toutes les informations demandées doivent être renseignées, notamment le numéro complet de votre compte bancaire figurant sur le RIB fourni par votre banque.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

CE DOCUMENT EST A RETOURNER ACCOMPAGNE DE VOTRE RIB AVEC IBAN COMPLET.

CHOIX DU TYPE DE PRÉLÈVEMENT

Prélèvement Mensuel

Prélèvement semestriel

Nom et Prénom du demandeur Professionnel
 Adresse complète du lieu desservi
 Adresse facturation (si différente)
 Téléphone : Courriel :@.....

N° CONTRAT (Ne pas remplir)		N° IDENTIFIANT CREANCIER SEPA / ICS : FR10ZZZ838D09	
NOM PRENOM DU DEBITEUR DU COMPTE FIGURANT SUR LE RIB		DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER	
COMPTE A DEBITER		NOM ET ADRESSE DU CREANCIER	
Établissement	Guichet	Numéro du compte	Clé RIB
		SPL HYDROPOLIS 85 Route de Grasse CS 10092 06902 VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS	

Date :
 Lieu :
 SIGNATURE DU DEBITEUR DU COMPTE POUR ACCEPTATION

Nombre de personnes dans le logement Type logement
 COLLECTIF INDIVIDUEL PISCINEM3 ARROSAGE JARDIN

MONTANT SOUHAITE A PRELEVER MENSUELLEMENT €
 Observations susceptibles de modifier les montants de la mensualisation pour l'année à venir

.....
